

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 13 - 14 mai 1999

PROJETS SOUMIS À L'APPROBATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Point 5 de l'ordre du
jour



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/99/5-B/1
20 avril 1999
ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTION PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT— RÉGION CÔTIÈRE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST 4604.07

**Aide alimentaire ciblée dans le cadre des
activités de secours et de redressement en
faveur de réfugiés, de personnes déplacées
et de réfugiés de retour au Libéria, en Sierra
Leone, en Guinée, en Côte d'Ivoire et au
Ghana**

Nombre de bénéficiaires	2 120 380
Durée du projet	Douze mois (1er juillet 1999–30 juin 2000)

Coût (dollars E.-U.)

Coût total pour le PAM	129 877 601
Coût total des produits alimentaires	61 743 743

RÉSUMÉ

Depuis décembre 1989, le Libéria et la Sierra Leone sont ravagés par des guerres et des conflits intérieurs qui ont poussé 1 100 000 personnes environ à chercher refuge en Guinée, en Côte d'Ivoire et au Ghana. Près d'un million de personnes ont été déplacées à l'intérieur des deux pays. Les conflits ont coûté la vie à plus de 150 000 personnes au Libéria; en Sierra Leone, le nombre des victimes est inconnu. Les maisons, les routes et l'infrastructure sociale et économique ont été détruites et la plupart des gens ont été privés de leurs moyens de subsistance. Si le Libéria et la Sierra Leone ont particulièrement souffert des conflits intérieurs, la Guinée, la Côte d'Ivoire et le Ghana n'ont pas été épargnés puisqu'ils ont dû abriter dans les villes et dans des camps les populations de réfugiés, ce qui a lourdement grevé les ressources locales. Le PAM aide depuis 1990 les plus dépourvus des réfugiés et des personnes déplacées dans le cadre d'une série d'opérations d'urgence et d'interventions prolongées de secours (IPS). Quelque 1 960 000 bénéficiaires sont aidés dans le cadre d'opérations en cours (IPS Libéria 4604.06, IPS Sierra Leone 5802.00, opération d'urgence Guinée 6032.00). Une augmentation de huit pour cent du nombre total de bénéficiaires est proposée au titre de la présente intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR).

A l'heure actuelle, si le Libéria jouit depuis un certain temps d'un calme relatif et d'une certaine stabilité, une situation d'urgence s'est réinstallée en Sierra Leone. L'IPSR proposée a pour but d'aider le Libéria et la Sierra Leone à passer de la phase d'urgence à celle du redressement, à reconstruire la société civile et à assurer le développement à long terme. Ces possibilités existent au Libéria et dans les autres pays de la région ainsi que dans certains secteurs de la Sierra Leone. L'IPSR prévoit aussi des secours d'urgence dans les zones de conflit où le retour à une vie normale est peu probable dans le court terme. Une aide alimentaire reste donc nécessaire pour appuyer la récupération nutritionnelle et la réinstallation de nouveaux réfugiés et de personnes déplacées, ainsi que pour certains groupes de bénéficiaires encore incapables de faire face.

L'aide alimentaire appuiera les activités de relèvement et de redressement et de rétablissement par le biais de programmes vivres-contre-travail et vivres-contre-formation qui aideront à reconstruire l'infrastructure, à améliorer la production agricole et à renforcer la sécurité alimentaire des ménages. Les femmes qui représentent en moyenne de 60 à 70 pour cent des bénéficiaires, seront les cibles privilégiées des activités visant à assurer la sécurité alimentaire des ménages et la formation. L'aide alimentaire devrait aussi fortement contribuer à la stabilisation du Libéria et de la Sierra Leone en jetant les bases du développement à long terme. L'accent mis sur la participation active des bénéficiaires à la décision et à l'exécution garantira la durée des opérations; le renforcement du potentiel ne sera pas négligé.

L'approche régionale a été choisie pour l'exécution de cette IPSR. Cette approche a en effet fortement contribué à l'efficacité des opérations actuellement exécutées par le PAM dans la région. Elle a assuré la souplesse indispensable aux opérations transfrontalières et permis de réaffecter rapidement les vivres d'un pays à l'autre en fonction des événements venant constamment modifier la situation.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (http://www.wfp.org/eb_public/EB_Home.html).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document contient des recommandations présentées au Conseil d'administration pour examen et approbation.

Conformément aux décisions relatives aux méthodes de travail prises par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 1996, le Secrétariat s'est efforcé de préparer à l'intention du Conseil une documentation concise et orientée vers la décision. Les réunions du Conseil d'administration seront conduites avec efficacité, dans le cadre d'un dialogue et d'échanges de vues plus larges entre les délégations et le Secrétariat. Le Secrétariat poursuivra ses efforts afin de promouvoir ces principes directeurs.

Le Secrétariat invite par conséquent les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil. Cette procédure vise à faciliter l'examen du document en plénière par le Conseil.

Les fonctionnaires du PAM chargés du présent document sont les suivants:

Directeur régional: M. Zejjari tel.: 066513-2201

Coordonnateur de programmes: A. Balde tel.: 066513-2675

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le commis aux documents et aux réunions (tél.: 066513-2641).



FOURNITURE D'AIDE: CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Contexte de la crise

1. La région côtière de l'Afrique de l'Ouest, qui réunit le Libéria, la Sierra Leone, la Guinée, la Côte d'Ivoire et le Ghana, continue d'être le théâtre, à des degrés divers, de guerres et de conflits intérieurs destructeurs. Depuis décembre 1989, ces conflits ont causé quelque 150 000 morts au Libéria et un nombre inconnu de victimes en Sierra Leone. Ils ont poussé près de 1 100 000 personnes à se réfugier en Guinée, en Côte d'Ivoire et au Ghana et se sont soldés par plus de un million de personnes déplacées à l'intérieur du Libéria et de la Sierra Leone. Le nombre de personnes déplacées ayant besoin d'aide a été fourni par le bureau du PAM pour la Sierra Leone. Les chiffres ont été établis sur la base du suivi assuré par le PAM et de ses consultations avec le gouvernement, d'autres institutions des Nations unies et des ONG aidant cette catégorie de bénéficiaires. Les estimations tiennent également compte des événements récemment survenus en Sierra Leone qui ont provoqué de nouveaux déplacements. Les besoins des victimes en aide, alimentaire notamment, font l'objet de discussions et de mesures de coordination avec les principaux donateurs de la région, comme l'Union européenne et le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, ainsi que des ONG fournissant une aide alimentaire, comme Care, le Service de Secours catholique et *World Vision*.
2. Si le Libéria jouit d'une relative stabilité depuis les élections présidentielles de juillet 1997, la guerre n'a jamais cessé en Sierra Leone malgré l'accord de paix signé le 30 novembre 1996 entre le gouvernement et le Front uni révolutionnaire. En mai 1997, le gouvernement élu démocratiquement a été renversé par de jeunes officiers des forces armées de la Sierra Leone. Les forces armées et le Front uni révolutionnaire ont constitué le Conseil révolutionnaire des forces armées qui est resté au pouvoir jusqu'à ce que le gouvernement du Président Kabbah soit réinstallé par la Force de maintien de la paix en Afrique de l'Ouest (ECOMOG) et par les forces de défense civile en février 1998. Néanmoins, les combats ont continué et les rebelles, qui contrôlaient jusqu'alors le nord du pays, ont attaqué les districts situés à l'est et au centre de Freetown le 6 janvier 1999, faisant plus de 3 000 morts, détruisant la ville et déplaçant des milliers d'habitants.
3. Par suite du conflit, l'infrastructure a été démolie au Libéria et en Sierra Leone. Les deux pays possèdent d'importantes ressources naturelles et peuvent accéder à l'autonomie alimentaire; or, ils figurent toujours parmi les pays les plus pauvres du monde. L'insécurité qui les caractérise et les départs massifs de réfugiés ont eu un impact important sur la Guinée et la Côte d'Ivoire, ainsi que, dans une moindre mesure, le Ghana.

Mesures prises par le PAM

4. Dans le cadre des actuelles interventions prolongées de secours (IPS Libéria et IPS Sierra Leone), le PAM a fourni 88 000 tonnes d'aide alimentaire aux cinq pays de la région. Ceci a été accompli à travers différents programmes: aide à la réinstallation des personnes déplacées, appui au rapatriement des réfugiés, alimentation thérapeutique, alimentation de groupes vulnérables, alimentation scolaire d'urgence, vivres-contre-travail agricole, vivres-contre-formation. La majeure partie de cette aide a été distribuée aux personnes déplacées au Libéria et en Sierra Leone, et aux réfugiés en Guinée et en Côte d'Ivoire.



Analyse de la situation

5. La fourniture de secours à certains bénéficiaires se poursuit au Libéria, en Sierra Leone et en Guinée. Simultanément, des mesures axées sur le développement se sont poursuivies activement au Libéria et dans certaines parties de la Sierra Leone. En plus des programmes d'alimentation de groupes vulnérables et d'alimentation scolaire d'urgence, une partie importante de l'aide alimentaire est allée sous forme de vivres-contre-travail à des familles d'agriculteurs, pour appuyer la sécurité alimentaire des ménages; 60 pour cent de ces bénéficiaires étaient des femmes.
6. A la suite des récentes attaques des rebelles sur Freetown et d'autres villes de la Sierra Leone, la situation est devenue très instable et les dégâts énormes infligés par les rebelles ont annulé les efforts consentis par le gouvernement et la communauté internationale pour reconstruire le pays. La sécurité restera la considération primordiale du PAM dans le moyen terme.
7. Le Libéria est resté généralement calme depuis un grave incident survenu à Monrovia en septembre 1998; ce climat de stabilité devrait déboucher sur des activités de redressement et de restauration.
8. La situation en Guinée est stable et devrait le rester. Le pays doit encore faire face à la présence de quelque 500 000 réfugiés du Libéria et de la Sierra Leone. L'économie stagne. Le PAM appuie actuellement dans le pays un programme d'alimentation des réfugiés de grande échelle, ainsi que des programmes de développement s'adressant à 80 000 personnes en Côte d'Ivoire et à 15 000 personnes au Ghana.

Sécurité alimentaire

9. Les récentes récoltes ont été assez bonnes dans toute la région. A l'exception de la Sierra Leone, les ruraux ont un meilleur accès aux aliments que les populations urbaines. Par contre, les réfugiés placés dans des camps en régions urbaine et rurale sont fortement tributaires de l'aide alimentaire, malgré quelques initiatives de production agricole autour des camps. Les personnes déplacées fuyant les zones de combat ont été particulièrement exposées à l'insécurité alimentaire, la précarité de leur situation mettant en péril tous les moyens qu'elles avaient pu mettre en place pour faire face. Elles arrivent fréquemment aux points d'hébergement dans un état nutritionnel et sanitaire des plus médiocres nécessitant une alimentation d'appoint et thérapeutique.
10. En période de paix la production du Libéria et de la Sierra Leone peut couvrir les besoins de la population. Cependant, la médiocrité des méthodes de culture, le sous-développement de l'infrastructure et des services de commercialisation et de vulgarisation, ainsi que l'impossibilité d'obtenir du crédit, surtout pour les femmes, ont gêné le développement de la production agricole dans les périodes où il n'y avait pas de conflit. Dans le cadre des opérations actuelles, le PAM a lancé des activités comme le développement de la riziculture aquatique et la réfection des routes qui pourront stimuler la production agricole et promouvoir le commerce intérieur. Du fait du rôle prédominant que jouent les femmes dans l'agriculture ouest-africaine et de leur importance pour la sécurité alimentaire des familles, le PAM leur fait une large place s'agissant en particulier des techniques agricoles améliorées. Ces activités qui ont aidé à améliorer l'alimentation des populations touchées par la guerre au Libéria et en Sierra Leone seront maintenues et renforcées dans le cadre de l'IPSR proposée, à mesure que les deux pays passeront du relèvement au développement.



11. La sécurité alimentaire est régulièrement suivie par le PAM et par des ONG à vocation médicale/nutritionnelle comme Action contre la faim (ACF) et Médecins sans frontières (MSF). Des informations sont diffusées et discutées aux réunions du Comité de coordination de l'aide alimentaire (CFA) présidé par le PAM en Sierra Leone et au Libéria. Ces efforts ont permis de cibler l'aide alimentaire et de promouvoir le développement agricole. Le programme proposé continuera de donner la priorité à l'amélioration de la production agricole et de la sécurité alimentaire des ménages.
12. La sécurité alimentaire s'est un peu améliorée parmi les réfugiés et les personnes déplacées dans certaines régions rurales qui parviennent mieux à faire face (possibilités d'emploi, petit commerce, etc.). Cependant, la guerre civile en Sierra Leone a de nouveau contraint la population à fuir et à se cacher durablement dans la brousse ou à se réfugier en Guinée et au Libéria. Les femmes sont les plus mal nourries et représentent de ce fait 75 pour cent des programmes en faveur des groupes vulnérables et des programmes d'alimentation thérapeutiques exécutés dans tous les pays au titre de cette IPSR.

Environnement

13. Des problèmes d'environnement, en particulier en Côte d'Ivoire et en Guinée, sont évidents au voisinage des camps où les réfugiés, en particulier ces femmes traditionnellement responsables de l'approvisionnement en combustible de leur famille amassent d'importantes quantités de bois de feu, contribuant ainsi à la déforestation. Le PAM continuera donc d'appuyer les activités de conservation par son programme vivres-contre-travail, au moins 25 pour cent des avantages immédiats et à long terme allant aux femmes. Comme par le passé, il continuera de recourir à de la farine de maïs et à du blé bulgur enrichi exigeant très peu de cuisson, ce qui réduit d'autant l'utilisation de bois de feu.
14. Les travaux de réfection des routes effectués au Libéria et en Sierra Leone tiendront compte des préoccupations d'environnement et prévoiront des caniveaux, des fossés, etc., qui réduiront l'effet de l'érosion. Une aide technique à la réfection routière assurée dans le cadre d'accords *stand-by* avec des donateurs spécifiques contribuera à promouvoir la protection de l'environnement.
15. En Sierra Leone, un certain nombre d'activités liées à l'environnement (comme la récupération des terres utilisables pour la riziculture, les projets de drainage, la reforestation) ont donné d'excellents résultats malgré le petit nombre des participants. Si la sécurité le permet, ces activités reprendront par le biais d'une ONG spécialisée dans la restauration de l'environnement.
16. Dans tous les pays de la région, on encouragera partout où ce sera possible la production de riz aquatique et la culture intercalaire pour compenser autant que possible le préjudice causé à l'environnement par la riziculture de plateau (défriche-brûlis) pratiquée dans les régions de forêt.

Politiques et programmes de redressement des gouvernements

17. En Sierra Leone, malgré les revers subis sur le front militaire, le gouvernement essaie d'établir des plans de reconstruction du pays. La santé, l'éducation et l'agriculture figurent parmi les secteurs prioritaires. Avant l'évacuation de Freetown par la communauté humanitaire au début de janvier 1999, le gouvernement avait appuyé le redressement de la production agricole en distribuant des semences et des instruments par le biais de la FAO, du PAM et d'autres institutions. Le Ministère de l'éducation avait



coopéré étroitement avec le PAM et l'UNICEF dans le contexte de l'alimentation scolaire d'urgence, presque exclusivement ciblée vers les régions rurales et dans celui du renforcement du secteur de l'éducation. Quand la sécurité le permettra, ces activités reprendront en collaboration avec les services du gouvernement.

18. Au Libéria, le gouvernement poursuit activement des programmes de redressement et de relèvement dans le domaine de la santé, de l'éducation et de l'agriculture. Mais le manque de fonds n'a pas permis de mener des opérations de redressement aussi intenses qu'il aurait fallu. Le gouvernement se préoccupe aussi de la nécessaire réfection des réseaux routiers fortement endommagés pendant la guerre; ces inquiétudes sont partagées par le PAM et d'autres fournisseurs d'aide qui sont les principaux usagers des routes.
19. Les Gouvernements de Guinée et de Côte d'Ivoire se préoccupent surtout du rapatriement des réfugiés, de l'intégration des réfugiés du Libéria pris en charge, et de la remise en état des secteurs d'asile.

Justification

20. La promotion d'interventions de redressement couvrant toute la région, comme les actuelles IPS, est justifiée par le fait que le PAM a appuyé activement et avec succès les activités de redressement et de développement menées dans le contexte des secours. Malgré des reculs essentiellement dus au retour à des situations d'urgence, en Sierra Leone notamment, de nouvelles interventions ont permis d'améliorer la situation et ont donné des résultats plus durables au Libéria. Avant l'offensive des rebelles de décembre 1998, la Sierra Leone avait démontré qu'une approche prudente du redressement était possible dans certaines parties du pays. La question doit néanmoins être revue à la lumière des événements récents.

STRATEGIE DU REDRESSEMENT

Besoins des bénéficiaires

21. Les besoins des bénéficiaires sont évalués sur la base des données recueillies dans le cadre du suivi assuré par le PAM, les organismes d'exécution et les membres de la communauté des donateurs. A la suite du regain d'activité des rebelles en Sierra Leone, il est clair que des secours alimentaires d'urgence resteront nécessaires. L'IPSR proposée a prévu des rations souples pour faire face aux besoins d'urgence actuels et potentiels.
22. L'expérience a montré que la réinstallation de populations doit être appuyée par la fourniture d'aide alimentaire et extra-alimentaire assurée dans le cadre de différents programmes—restauration de l'infrastructure sociale, agriculture, petit commerce, formation professionnelle—qui facilitent la réinstallation et la reconstitution de moyens de subsistance. Vu l'instabilité qui caractérise la région, il sera très difficile de mettre en place les activités de longue haleine qui sont nécessaires dans le domaine de l'éducation, de la formation professionnelle et de la remise en état de l'infrastructure pour reconstituer et renforcer la communauté. Il est important d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages parce qu'elle a un effet de stabilisation. Les femmes jouant un rôle de premier plan dans la sécurité alimentaire des ménages, les bureaux du PAM veilleront à ce que 50 pour cent des fonds destinés à l'éducation aillent aux femmes (et aux filles) et à ce que 25 pour cent au moins des programmes de formation professionnelle leur soient expressément consacrés.



Le rôle de l'aide alimentaire

23. Dans le contexte des actuelles pénuries alimentaires, la fourniture d'aide alimentaire présente un avantage certain du fait qu'elle apporte un appui nutritionnel tout en complétant les efforts de redressement. Comme les nouveaux bénéficiaires sont souvent privés de tout, une ration alimentaire d'urgence de 2 100 kilocalories sera remise aux personnes déplacées et aux réfugiés récemment arrivés qui ont besoin d'une aide d'urgence supplémentaire, comme indiqué dans le mémorandum d'accord HCR/PAM. Cette ration aura pour but d'améliorer leur état nutritionnel. L'aide alimentaire vise aussi à faciliter la réinstallation des personnes déplacées, ainsi que le rapatriement et la réinstallation des réfugiés et devrait aider à reconstruire l'infrastructure sociale dans les principaux secteurs de réinstallation. Les besoins alimentaires des rapatriés seront assurés pendant une période de deux mois correspondant au voyage de retour à leur lieu d'origine et à la période initiale de réinstallation. L'IPSR prévoira une augmentation des rations dans le cas où la situation en Sierra Leone ou dans d'autres parties de la région se dégraderait à nouveau. Dans tous les cas, les femmes joueront un rôle de premier plan dans les décisions pour déterminer les programmes convenant à l'utilisation de l'aide alimentaire et pour aider à cibler convenablement ces bénéficiaires.

Niveaux des rations et panier alimentaire¹

24. Les rations alimentaires seront maintenues aux niveaux de l'IPS 4604.06 et de l'IPS 5802.00, en fonction des types d'intervention, des besoins nutritionnels des bénéficiaires, des mécanismes mis en place pour faire face et des besoins en vivres-contre-travail. On évitera que ne s'instaure un état de dépendance—risque majeur dans les cas où la situation se prolonge—pouvant détourner les personnes déplacées du but ultime—la réinstallation.
25. Les rations journalières prévues pour la réinstallation des personnes déplacées et le rapatriement des réfugiés consisteront en 200 grammes de céréales et 25 grammes d'huile végétale; elles seront groupées pour une période de deux mois: un mois sur le lieu de départ et un mois sur le lieu de réinstallation. Les rapatriés compléteront ces rations en participant aux travaux de remise en état dans le cadre d'activités vivres-contre-travail par exemple. On entend en effet les intégrer immédiatement aux projets d'aide alimentaire afin de minimiser la perte de denrées par mauvais entreposage et revente des rations excédentaires. Dans les camps certains réfugiés continueront aussi de recevoir des rations relativement faibles parce qu'ils ont mis en place différents moyens de faire face leur donnant accès à des aliments complémentaires. On estime que les rations devraient être maintenues à un niveau relativement bas pour ne pas encourager les gens à rester indéfiniment dans le pays d'asile.
26. La composition et le niveau de la ration d'alimentation thérapeutique tiendront compte de la nécessité de remettre rapidement sur pied les enfants souffrant de malnutrition. Les rations contiendront des céréales, de l'huile végétale, des légumineuses, un mélange maïs-soja, du sucre et apporteront plus de 1 900 kilocalories. Le mélange maïs-soja présente le double intérêt d'une haute valeur nutritionnelle et d'une grande facilité de préparation. Il est également adjoint aux rations de certaines personnes déplacées et de groupes vulnérables dont l'état nutritionnel exige un complément alimentaire. Dans l'alimentation scolaire d'urgence du sel et du sucre sont ajoutés aux autres produits. Les vivres-contre-

¹ On trouvera à l'annexe III des précisions sur les niveaux des rations par catégorie de bénéficiaire.



travail pour une famille de cinq personnes et les vivres-contre-formation prévoient des rations ayant valeur d'incitation.

27. La composition du panier alimentaire reste fondamentalement inchangée (voir annexe V). Elle tient compte de l'expérience passée, des habitudes alimentaires, de la nécessité d'alimentation d'appoint et thérapeutique, et de l'objectif de chaque intervention (secours, alimentation de groupes vulnérables, alimentation scolaire d'urgence, vivres-contre-formation, protection des semences, etc.) dans le cadre de l'aide alimentaire globale.

Méthodes utilisées

28. Les opérations couvrent aussi bien les secours d'urgence que des activités spécifiques de relèvement et de redressement. Ces différentes approches ont déjà été testées dans les opérations en cours et, d'une manière générale, ont donné de bons résultats. Aucun changement important n'est prévu, sinon qu'on mettra davantage l'accent sur le relèvement et le redressement, en particulier au Libéria.
29. Les secours seront dirigés vers des groupes bien identifiés, en particulier en Sierra Leone, où toute la gamme des opérations d'urgence doit de nouveau être déployée sur de vastes secteurs. Une aide sera également fournie à de nouveaux groupes de réfugiés dans les pays d'accueil.
30. Ailleurs, les activités de redressement et de développement à long terme s'inspireront de l'approche communautaire. Les groupes locaux, en particulier les groupes de femmes, joueront un rôle majeur en ce qui concerne la suppression progressive de l'aide alimentaire dans des pays comme le Libéria, et peut-être la Sierra Leone, qui peuvent pourvoir à leurs besoins.
31. Le ciblage des femmes, hommes et enfants les plus vulnérables constituait une caractéristique dominante des actuelles IPS. Des mesures spécifiques assurant par exemple l'alimentation des groupes vulnérables et des vivres-contre-travail permettront de répondre le plus rapidement possible aux besoins des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur du pays. On continuera d'utiliser des fiches de notation, de vérifier les nombres de bénéficiaires et d'associer les chefs de communauté à la détermination des bénéficiaires les plus nécessiteux. En cas de besoin, des rations équivalant à 2 100 kilocalories seront fournies pendant une période prédéterminée et limitée. Les rations standard qui, dans le cadre des actuelles IPS, prévoient environ 1 780 kilocalories par personne et par jour, seront maintenues pour d'autres groupes cibles.
32. L'accession à une autonomie durable constitue l'objectif essentiel. Dans le cas des programmes vivres-contre-travail associés à la relance de l'agriculture, il est particulièrement important que l'aide alimentaire soit assurée au moment et pendant la période où elle est nécessaire et permette aux bénéficiaires d'accéder à l'autonomie au bout d'une ou deux récoltes.
33. Le PAM appuiera activement le renforcement du potentiel national. Son aide aura pour but de permettre au gouvernement d'assumer dès le départ et dans une mesure croissante la responsabilité du relèvement. Les évaluations, l'exécution et le suivi conjoints des activités seront encouragés.
34. Pour pouvoir répondre aux besoins accrus résultant de nouvelles situations, l'IPSR est dotée des moyens nécessaires pour faire rapidement face aux besoins imprévus en matière de secours et de relèvement.



PLAN D'EXECUTION

L'approche régionale

35. Une approche régionale couvrant les besoins du Libéria, de la Sierra Leone, de la Guinée, de la Côte d'Ivoire et du Ghana est conseillée parce que l'actuelle division de l'opération régionale entre deux IPS et une opération d'urgence a donné des résultats médiocres. Pour assurer une efficacité maximale, depuis le rassemblement des ressources jusqu'à leur affectation et leur distribution finale, une filière régionale unique est indispensable. Elle permet de synchroniser les besoins de toute la région et de limiter les pénuries locales de ressources et dispense de suivre et de synchroniser deux ou trois filières distinctes. Les affectations peuvent être établies sur la base d'une approche globale de toutes les marchandises arrivant. Cette méthode permet au bureau régional de s'assurer que les besoins des bénéficiaires sont couverts et que la distribution se poursuit conformément au calendrier prévu.
36. Alors que l'IPS 4604.00 du Libéria était dotée de ressources suffisantes, il a fallu faire appel massivement aux ressources de l'Opération régionale Libéria pour couvrir les besoins de l'opération d'urgence 5767.00 et de l'IPS 5802.00 de la Sierra Leone. En l'absence d'une opération véritablement régionale, il a fallu recourir à cet arrangement pratique pour prévenir une grave pénurie de ressources en Sierra Leone. L'approche régionale est indispensable à l'efficacité du PAM dans la région. Elle assure une grande souplesse au niveau de la gestion et permet de prendre à temps les dispositions logistiques nécessaires pour répondre aux besoins urgents. La possibilité de prépositionner ou de déposer, dans l'éventualité d'une crise, des marchandises dans des pays voisins est extrêmement précieuse et aide le PAM à réagir avec la rapidité qui a fait sa réputation. En raison des liens ethniques entre les groupes vivant dans les différents pays de la région, les frontières politiques n'ont aucun sens en période de conflit et il est plus rationnel que les vivres suivent simplement les gens.

Buts et objectifs

37. L'IPSR a pour objectifs de fournir des secours aux victimes de la guerre civile, ainsi qu'aux nouveaux réfugiés et aux personnes déplacées, de faciliter leur retour à leur lieu d'origine, une fois que la situation se sera stabilisée, et de faciliter leur réinsertion. Le but est aussi d'appuyer la remise en état de l'infrastructure sociale et des moyens de production et d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages. Conformément aux engagements en faveur des femmes, cela sera dans tous les cas réalisé grâce à la participation et à l'autonomisation des femmes.
38. Plus spécifiquement, l'IPSR contribuera à:
- répondre aux besoins humanitaires de ceux qui ont perdu leurs moyens de faire face et sont totalement dépendants des autres pour leur survie;
 - réinstaller les réfugiés et les personnes déplacées dans leur lieu d'origine;
 - promouvoir l'autonomie, en particuliers des femmes, en appuyant des activités de production;
 - remettre en état ou reconstruire l'infrastructure en ruines.



COMPOSANTES ESSENTIELLES ET BENEFICIAIRES DU PROGRAMME¹

39. L'IPSR aidera un total de 2 120 380 bénéficiaires, dont 68 pour cent de femmes dans chaque pays. Il assurera de manière continue des secours aux victimes de la guerre et de conflits intérieurs et à tous ceux qui temporairement ne peuvent subvenir à leurs besoins. Les hommes et les femmes bénéficiaires se composeront de réfugiés, de personnes déplacées, de groupes vulnérables et d'enfants en état de malnutrition aiguë bénéficiant d'alimentation thérapeutique. Les secours viseront 1 089 000 bénéficiaires, soit près de 52 pour cent du total.
40. La composante redressement et relèvement sera exécutée par le biais de programmes vivres-contre-travail, y compris vivres-contre-travaux agricoles et vivres-contre-formation. Elle prévoira des mesures telles que l'alimentation scolaire d'urgence, la réfection des routes, la reconstruction de l'infrastructure sociale et productive, la régénération des terres et l'accroissement de la production agricole. Certaines activités peuvent préparer le développement à long terme. Cela est particulièrement le cas pour les activités vivres-contre-formation et travail agricole et pour la réfection des routes indispensable au développement ultérieur.

Modalités des interventions par catégorie de bénéficiaires

Réfugiés

41. Les besoins des réfugiés en aide alimentaire sont régulièrement examinés par le PAM et ses partenaires, parmi lesquels le HCR, dans les forums appropriés, par exemple aux Comités de coordination de l'aide alimentaire, à des consultations semestrielles et à des missions conjointes d'évaluation des besoins. Le dernier recensement de réfugiés du HCR a été effectué en février 1999 en Guinée avec la participation du personnel du PAM. Le rapport final et les données n'ont pas encore été communiqués. Les réfugiés au Libéria, en Sierra Leone, en Guinée et en Côte d'Ivoire recevront des rations alimentaires dans le cadre de programmes d'intervention spécifiquement ciblés, comme l'alimentation thérapeutique, l'alimentation de groupes vulnérables, les vivres-contre-travail, etc. Des rations alimentaires complètes seront distribuées à quelque 145 000 bénéficiaires: 70 000 au Libéria, 15 000 en Sierra Leone, 50 000 en Guinée et 10 000 en Côte d'Ivoire; dans chaque pays, 70 pour cent des bénéficiaires sont des femmes. A la suite des événements récemment survenus en Sierra Leone, le nombre d'habitants cherchant refuge en Guinée, ainsi que le nombre de personnes déplacées à l'intérieur de la Sierra Leone ont augmenté.

Réinstallation de personnes déplacées à l'intérieur du pays

42. Les événements récemment survenus en Sierra Leone ont produit d'importants déplacements de populations dans différentes parties du pays. Maintenant que la situation s'améliore, on estime qu'environ 100 000 personnes déplacées (4,7 pour cent du nombre total des bénéficiaires de l'IPSR) auront besoin de l'aide du PAM pour se réinstaller en Sierra Leone. Les personnes déplacées regagnant leur lieu d'origine recevront deux mois de nourriture. Elles se composent à 70 pour cent de femmes. Pour les aider à faire face pendant la période critique de réinstallation on essaiera de mettre en route des activités de relèvement (infrastructure et services agricoles, services de base, etc.) appuyées par l'aide

¹ Des précisions sur les bénéficiaires par types d'intervention, sexe et pays figurent à l'annexe IV.



alimentaire sur les lieux de la réinstallation. La concertation et la coopération étroite de toutes les parties sont essentielles. Il en est de même de la collaboration avec les partenaires des Nations Unies, les ONG et le gouvernement. Dans le cas du Libéria, la situation s'est stabilisée au point que l'appui du PAM à la réinstallation directe des personnes déplacées dans le pays est moins nécessaire.

Rapatriement des réfugiés

43. Le rapatriement des premiers réfugiés libériens en Côte d'Ivoire et en Guinée se poursuivra conformément au plan du PAM. On continuera de procéder au tri des nouveaux bénéficiaires et à l'évaluation de leurs besoins, en aide alimentaire notamment, en gardant en tête qu'il ne faut pas les inciter à rester des assistés. La reprise de combats sporadiques en Sierra Leone pourrait retarder le rapatriement des réfugiés de ce pays actuellement au Libéria et en Guinée. Les rations groupées fournies en cas de rapatriement sont les mêmes que pour la réinstallation des personnes déplacées: un mois de rations au départ des camps et un mois à l'arrivée dans la zone de réinstallation. Le nombre de bénéficiaires dans cette catégorie est estimé à 295 000 (14 pour cent du total). Les réfugiés rapatriés se composent à 70 pour cent de femmes. Le PAM continuera de collaborer étroitement avec le HCR aux activités de rapatriement et de réinstallation.

Alimentation thérapeutique

44. Ce programme s'adresse aux enfants de moins de cinq ans souffrant de malnutrition et aux adultes qui les accompagnent, dont 75 pour cent de femmes. Il est particulièrement important pour les personnes déplacées en Sierra Leone et pour certains groupes de réfugiés au Libéria et en Guinée. Les rations alimentaires sont conçues pour permettre un rétablissement rapide. Elles comportent céréales, huile végétale, légumineuses, mélange maïs-soja et sucre et apportent 2 100 kilocalories. L'alimentation thérapeutique a été mise en œuvre avec succès par MSF et ACF. Il pourrait être nécessaire de développer le programme si les événements de la Sierra Leone entraînaient un nouvel exode de personnes déplacées et de réfugiés. Quelque 84 000 bénéficiaires (quatre pour cent du total) sont prévus dans cette catégorie (20 000 au Libéria, 50 000 en Sierra Leone et 14 000 en Guinée).

Alimentation de groupes vulnérables

45. Ce programme continuera de constituer un filet de sécurité pour les ménages et les groupes à risque. Au nombre des bénéficiaires ciblés figureront les enfants de moins de cinq ans, les femmes enceintes et les mères allaitantes, les ménages dirigés par une femme, les personnes âgées et les handicapés, ainsi que des institutions (orphelinats, etc.). Sur les bénéficiaires, toutes catégories confondues, 75 pour cent seront des femmes. Le programme aidera aussi les personnes nouvellement déplacées dépourvues, totalement ou presque, de moyens de faire face. C'est pourquoi les rations prévues contiendront le mélange maïs-soja. Le PAM continuera de travailler en liaison avec les ONG médicales, l'UNICEF et les ministères de la santé des pays concernés. Le programme s'adressera à quelque 463 880 bénéficiaires (22 pour cent du total) (60 000 personnes au Libéria, 100 000 en Sierra Leone, 270 000 en Guinée, 30 000 en Côte d'Ivoire et 3 880 au Ghana).

Alimentation scolaire d'urgence

46. Ce programme est jugé très important pour le redressement et la reconstitution de la société civile. Il aide les enfants, dont 60 pour cent sont des filles, à reprendre une vie



normale en facilitant la réouverture des écoles. Il avait aussi pour but de réintégrer les enfants soldats. Il a beaucoup contribué à la réinstallation des personnes déplacées et des réfugiés. Les rations alimentaires fournies au personnel des écoles aident les gouvernements à pallier le manque de fonds qui empêche le rétablissement du système scolaire. Les gouvernements et les communautés seront encouragés à prendre en charge dès que possible les salaires du personnel. Il est également important d'établir des programmes. Le PAM continuera d'assurer la liaison avec d'autres partenaires comme l'UNICEF et l'UNESCO. A mesure que le programme sera développé, une attention plus grande sera prêtée à la gestion, au suivi et à la sélection de partenaires appropriés au niveau de l'exécution. Au total, 613 000 bénéficiaires (28,9 pour cent du total) participeront au programme (300 000 au Libéria, 150 000 en Sierra Leone, 128 000 en Guinée et 35 000 en Côte d'Ivoire). Du fait du pourcentage élevé de filles, le PAM consacre dans chaque cas 50 pour cent des ressources destinées à l'enseignement à l'éducation des filles, ce qui est conforme aux Engagements du PAM en faveur des femmes.

Vivres-contre-travail

47. Cette composante s'est avérée très utile pour appuyer les indispensables activités de relèvement et de redressement. Elle développe chez les personnes déplacées et les réfugiés le sens de la responsabilité et de l'autonomie. Le nombre de bénéficiaires devrait se monter à 371 500 (17,5 pour cent du total)—150 000 au Libéria, 200 000 en Sierra Leone, 16 500 en Guinée et 5 000 en Côte d'Ivoire. Dans chaque pays, 60 pour cent des participants sont des femmes, ce qui est conforme à l'engagement du PAM de fournir au moins 25 pour cent des activités vivres-contre-travail et des biens aux femmes. Les activités seront choisies en fonction des propositions présentées par les communautés et des possibilités identifiées par le personnel de terrain du PAM ou d'ONG ou d'autres partenaires, y compris des ministères. Dans tous les cas, des entretiens avec les chefs des communautés bénéficiaires et des groupes ciblés sont essentiels. Le Comité de coordination de l'aide alimentaire examinera les activités prévues pour assurer la complémentarité des intrants alimentaires et extra-alimentaires et optimiser l'utilisation des ressources. Ce sont les directeurs de pays du PAM qui ont l'autorité nécessaire pour approuver les opérations vivres-contre-travail. Il faut clairement limiter le temps durant lequel les individus peuvent participer à ce type d'activité afin de les encourager à s'en sortir par eux-mêmes et de les empêcher de tomber dans la dépendance.

Secteurs cibles des interventions vivres-contre-travail

48. La restauration des moyens de production privilégiera le développement du riz de marécage, la protection des semences, l'établissement de banques de semences, l'achat aux agriculteurs de semis de riz et la protection des récoltes. Le PAM participera à ces différentes activités en liaison étroite avec les ONG et d'autres partenaires (la FAO surtout) afin de veiller à la qualité technique et à la fourniture des intrants essentiels. La participation des femmes (60 pour cent) aux projets vivres-contre-travail agricole, qui est déjà importante, sera développée.
49. La restauration de l'infrastructure sociale, notamment des centres de santé et des écoles encouragera beaucoup la réinstallation des personnes déplacées et des réfugiés. Le renforcement de l'administration locale et nationale jouera également un rôle utile à cet égard.



50. La remise en état des routes rurales revêt une importance capitale pour le PAM. C'est d'elle que dépendent les transports de produits alimentaires, tandis que dans l'immédiat les travaux de réfection procurent du travail aux personnes déplacées et aux réfugiés. Elle améliore aussi durablement l'accès, le commerce et l'agriculture. La collaboration avec les ONG, les institutions des Nations Unies—Programme des Nations Unies pour le développement/Bureau des services d'appui aux projets (PNUD/BSP), Organisation internationale du travail (OIT)—et les donateurs se poursuivra. Une aide technique et la fourniture d'intrants non-alimentaires sont importantes.

Nourriture contre formation

51. Les activités entreprises dans le cadre de cette composante apporteront des avantages durables aux participants dont ils amélioreront les perspectives financières et l'autonomie. Elles les aideront aussi à faire face en cas de retour à l'insécurité. Les jeunes sans emploi et les mutilés seront spécialement ciblés, de même que les femmes. Le nombre de bénéficiaires, dont 60 pour cent de femmes, se montera à 48 000 (2,3 pour cent du total)—(20 000 au Libéria, 25 000 en Sierra Leone et 3 000 en Guinée).

MESURES EN FAVEUR DES FEMMES

52. Les mesures en faveur des femmes seront renforcées dans tous les secteurs. Dans ce but, le bureau régional et les bureaux de pays continueront d'établir de nouveaux partenariats avec les services d'aide aux femmes et aux groupements de femmes. On privilégiera les activités bénéficiant durablement aux femmes (formation à des activités génératrices de revenus, programmes d'alphabétisation et ciblage de l'appui à l'agriculture). La collaboration directe avec des groupements de femmes permettra de mieux comprendre les difficultés auxquelles elles sont confrontées. Dans le domaine de la santé, le PAM s'emploiera à extirper les causes de la malnutrition, de l'insécurité alimentaire et des taux élevés de mortalité maternelle et infantile dans la région. En ce qui concerne l'éducation, il continuera de préconiser la scolarisation des filles et leur maintien à l'école. Les interventions qu'il soutiendra dans tous les pays de la région privilégieront les femmes. Des mesures ont déjà été prises dans ce sens, notamment au Libéria et en Sierra Leone. Certaines activités appuyées par le PAM comme le relèvement de l'agriculture ont directement ciblé les femmes. En outre, les femmes ont été recrutées à des postes de travail "non traditionnels" par exemple de mécanicien ou de gérant d'entrepôt, et affectées à toutes sortes de travaux intermittents.

53. Si la guerre et les conflits intérieurs ont infligé beaucoup de souffrances à la population, ils ont aussi modifié les relations entre hommes et femmes et donné à celles-ci de nouvelles responsabilités. Du fait de la guerre, beaucoup de femmes sont ainsi devenues chefs de ménage. Le passage de la phase de secours à la phase de redressement et de développement peut être l'occasion de renforcer la position des femmes et de promouvoir leurs droits et leur statut. Les nouvelles activités s'inspireront des activités réussies, surtout là où les résultats et l'impact ont été le plus grand.

DISPOSITIONS LOGISTIQUES

54. Le PAM continuera de transporter l'aide alimentaire des grands ports (Monrovia, Freetown, Conakry, San Pedro et Abidjan) aux points de livraison avancés et souvent



aux points de livraison terminaux. Partout où c'est possible, il continuera d'utiliser les moyens de transport locaux disponibles afin d'appuyer le secteur privé. Au Libéria et en Sierra Leone, les contrats adjugés aideront à restaurer l'activité de camionnage. Le PAM assurera le transport dans les secteurs inaccessibles à la plupart des camions privés. Il continuera d'appuyer la remise en état des routes donnant accès aux régions les plus écartées et les plus pauvres.

55. Vu la sécurité très précaire qui règne dans la région, on adoptera une approche logistique intégrée assurant le maximum de souplesse dans les allocations et les mouvements de produits. Cette intégration facilitera aussi l'établissement d'un tarif régional couvrant le transport terrestre, l'entreposage et la manutention (TTEM), actuellement estimé à 135 dollars des Etats-Unis/tonne en moyenne, et valable pour le transport de l'aide alimentaire dans tous les pays de la région. Il faut noter cependant que le tarif régional de 135 dollars la tonne couvrant le transport intérieur, l'entreposage et la manutention (TIEM) représente une augmentation d'environ 8,9 pour cent par rapport au tarif moyen des opérations actuellement effectuées au Libéria, en Sierra Leone et en Guinée. Outre l'inflation annuelle, cette augmentation peut s'expliquer par la dégradation des routes et l'insécurité régnant en Sierra Leone et autour du pays.

EVALUATION DES RISQUES

56. L'effondrement de l'infrastructure gouvernementale dans de nombreuses régions ne doit pas empêcher l'aide du PAM. La participation du gouvernement, si importante soit-elle, n'est pas toujours possible, faute de ressources notamment. Il faut néanmoins s'efforcer d'associer le gouvernement à la préparation de la mise en œuvre des projets et à la recherche de partenaires pouvant appuyer leur exécution.
57. La sécurité du personnel est un sujet d'inquiétude constante comme l'ont montré les crises survenues, il y a peu de temps encore, au Libéria et en Sierra Leone et la rapidité avec laquelle s'instaurent des situations dangereuses. Les projets ne peuvent être exécutés et suivis que si la sécurité d'accès aux sites est garantie. L'évaluation de la sécurité doit précéder la planification d'activités de redressement de longue haleine. Les plans doivent prévoir des mouvements et des évacuations rapides dans les secteurs peu sûrs.

Plan d'intervention

58. Malgré les améliorations enregistrées dans certains secteurs, l'instabilité domine et les hostilités reprennent souvent après une période de paix. Les conflits intérieurs ont augmenté le nombre de gens qui ont besoin de secours et ont souvent exposé le personnel à des conditions de grande insécurité.
59. Les événements survenus en Sierra Leone depuis 1997 et les enseignements tirés de ce qui s'est passé au Libéria ont souligné l'importance des plans d'intervention. Le PAM fera en sorte que des ressources soient disponibles et des dispositifs en place pour une intervention prompte et adéquate en cas de crise. Dans le cas de régions d'accès difficile, les plans prévoient des transports aériens assurant l'envoi de vivres et de fournitures médicales nécessaires de toute urgence et l'évacuation du personnel des organisations humanitaires. Des opérations spéciales, avec transport par hélicoptères, navires d'appui en état d'alerte, renforcement d'une flotte régionale de camions sûrs et d'unités mobiles d'entretien et de réparations parfaitement équipées, sont ou peuvent devenir essentielles.



L'établissement de stocks stratégiques dans un ou deux secteurs sûrs aménagera la souplesse nécessaire et permettra de réagir rapidement.

60. L'approche régionale permet le redéploiement rapide du personnel et des vivres d'un secteur à un autre. On prévoit dans ce contexte de se doter des moyens de faire face aux besoins de 200 000 personnes supplémentaires afin de pouvoir assurer des secours d'urgence et de faire éventuellement face aux besoins de nouveaux bénéficiaires. Pour prévenir l'accumulation de ressources excessives, des études périodiques des besoins et du nombre de réfugiés pris en charge assureront l'information des donateurs. L'affectation des ressources pour imprévus sera coordonnée par le bureau régional en concertation avec les organisations participant aux opérations et les bailleurs de fonds.

Dispositions concernant l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité (ACV)

61. L'unité d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV) appuiera la mise en place d'un service ACV au bureau régional. Cette mesure renforcera la capacité d'évaluation et de réaction en faisant appel aux comités de coordination des données et de l'information déjà en place. Les Comités de coordination de l'aide alimentaire au Libéria et en Sierra Leone et leurs contreparties gouvernementales, les Comités techniques nationaux de l'aide alimentaire, possèdent des données de référence qui aideront à déterminer et à cibler les bénéficiaires. Ces comités sont composés d'organismes et d'ONG comme l'UNICEF, ACF, MSF, etc., qui sont associés au suivi de la nutrition et traitent spécifiquement des problèmes du ressort de l'ACV (suivi et évaluation de l'état nutritionnel, mouvements massifs des populations déplacées à l'intérieur du pays, etc.). Une unité ACV régionale basée à Abidjan aidera à regrouper les informations, à réagir promptement et à mieux cibler l'aide vers des groupes spécifiques. Une fois que l'Unité ACV sera établie, elle pourra développer les activités ACV en assurant une formation dans les bureaux de pays.

Suivi et évaluation permanente

62. Le suivi et l'évaluation permanente sont essentiels pour faciliter le passage des secours d'urgence au relèvement et au redressement. Il faudra redoubler d'efforts pour suivre et consigner les mouvements de denrées et évaluer les progrès accomplis. Il faudra prévoir du personnel supplémentaire et des activités de formation dont le coût figure au budget de l'IPSR.
63. Des ONG à vocation médicale ou nutritionnelle, comme ACF et MSF, suivront les rations alimentaires, reverront périodiquement leur niveau et introduiront les modifications nécessaires. L'entreposage et la fourniture des produits continueront d'être suivis par le personnel de terrain du PAM. On procédera à des enquêtes pour déterminer si l'aide alimentaire demeure nécessaire ou s'il faut prendre des mesures pour minimiser le risque de détournement ou de déplacement du marché. L'intensité et la qualité du suivi seront fonction de l'instabilité de la situation et de la sécurité d'accès.
64. Le suivi qualitatif consistera à réunir des informations sur:
- a) la ponctualité de la réception des produits aux ports d'entrée ou aux points de livraison;
 - b) la ponctualité de la réception des produits aux points de livraison avancés ou aux points de livraison terminaux;



- c) la distribution aux bénéficiaires par les organismes chargés de l'exécution en fonction de calendriers établis;
 - d) les responsables de la surveillance effectueront des contrôles ponctuels et des vérifications au hasard de la gestion et de la distribution des produits; et
 - e) l'information en retour des groupes de femmes sur le rôle joué par ces dernières.
65. Le suivi quantitatif consistera à réunir des informations sur:
- a) le nombre de bénéficiaires effectifs, avec des données sur le sexe, la localisation et le degré de vulnérabilité, par des contrôles ponctuels et le suivi des bénéficiaires;
 - b) le nombre de femmes et d'hommes travaillant dans les projets vivres-contre-travail et vivres-contre-formation, par des visites sur le terrain effectuées par le personnel de pays du PAM, des questionnaires envoyés aux organisations participant à l'exécution et des évaluations rurales rapides;
 - c) la scolarisation des filles par l'inspection des registres, des visites imprévisibles et des consultations au niveau des communautés;
 - d) la réhabilitation et la surveillance nutritionnelles, par des questionnaires soumis par des ONG à vocation médicale et par le personnel du PAM;
 - e) les résultats des programmes vivres-contre-travail, par des visites sur place et des discussions avec les communautés de bénéficiaires.

DISPOSITIONS INSTITUTIONNELLES, MECANISMES D'EXECUTION ET CHOIX DES PARTENAIRES

66. L'aide du PAM sera assurée dans le cadre établi au niveau du pays par les institutions des Nations Unies, en concertation avec le gouvernement, les donateurs et les ONG. La planification stratégique aura pour but de promouvoir les possibilités de relèvement, de redressement et de développement.
67. Il faudra renforcer les dispositions institutionnelles et les partenariats à mesure que les interventions du PAM seront réorientées du redressement vers le développement. Le PAM participe activement aux mesures de coordination dans le domaine de la santé et de la nutrition, de l'agriculture, de l'éducation et de la remise en état de l'infrastructure. Les activités de secours et de redressement continueront d'être coordonnées au niveau des pays à l'occasion des réunions régulières des Comités de coordination de l'aide alimentaire présidées par le PAM. Comme l'aide alimentaire est une composante importante des opérations de secours et de redressement, une programmation conjointe promouvra la complémentarité des apports et maximisera leur impact.
68. Les consultations entre le PAM et ses partenaires sont permanentes au niveau des pays comme au niveau régional. Les bureaux régionaux du PAM et du HCR à Abidjan continueront d'organiser des réunions semestrielles de coordination et de consultations. Les directeurs de pays du PAM, comme les représentants de pays du HCR (et de plus en plus de l'UNICEF) participent à ces consultations régionales. Il y est essentiellement question des problèmes de politique et de stratégie, ainsi que des ressources et des questions opérationnelles que soulève l'aide aux réfugiés et aux personnes déplacées à l'intérieur du pays dans toute la région. Les représentants d'importants pays donateurs participent aussi aux réunions. Une fois par an, une mission d'évaluation conjointe à



laquelle sont associés les donateurs revoit toutes les activités en cours. Ses conclusions aident à réviser les stratégies et à planifier des interventions spécifiques.

69. La collaboration opérationnelle du PAM avec le HCR est bien établie. Le PAM restera responsable de la fourniture des aliments aux réfugiés aux points de livraison terminaux, tandis que le HCR fera appel à des partenaires chargés par accord mutuel de la distribution des vivres et de l'établissement des rapports. Le PAM continuera par ailleurs de collaborer avec d'autres institutions des Nations Unies (FAO, PNUD/BSP, OIT, UNESCO, etc.), les gouvernements et des ONG locales et internationales.
70. Le PAM continuera de faire appel à des ONG nationales et internationales de toute la région pour l'exécution des différents plans d'intervention. Ces ONG distribueront les vivres du PAM; elles fourniront de l'aide non alimentaire et des services techniques. Les contrôles seront effectués conjointement tout au long de l'opération. Les partenaires continueront d'être choisis sur la base de leurs moyens et des domaines de leur compétence, de ce qu'ils peuvent fournir, de leur crédibilité et de leur reconnaissance par le gouvernement. Chaque fois que possible on fera également appel aux ONG locales. La participation croissante des ONG nationales au Libéria et en Sierra Leone démontre le rôle spécial qu'elles jouent dans la reconstruction de la société.
71. Après approbation de l'IPSR, des protocoles d'accord seront signés par les représentants de pays du PAM au Libéria, en Sierra Leone, en Guinée, en Côte d'Ivoire et au Ghana avec les gouvernements de ces pays. Ces protocoles confirmeront l'accord sur des activités spécifiques, les niveaux de ressources et les responsabilités mutuelles.
72. Le budget de l'IPSR prévoit les crédits nécessaires pour renforcer les moyens du PAM dans des domaines très importants comme le suivi, l'évaluation, la logistique, la formation, la promotion des femmes et la coordination au niveau régional comme dans les pays.

Problèmes de sécurité

73. Au cours de l'IPSR proposée, le PAM continuera de fournir une aide dans de nombreuses régions peu sûres. Du fait de l'instabilité de la situation en Sierra Leone et, dans une moindre mesure, au Libéria, la sécurité du personnel reste au premier plan des préoccupations du PAM. Il suivra de près la situation en Guinée et en Côte d'Ivoire, puisque les armes et les gens des pays voisins peuvent librement franchir la frontière.
74. En Sierra Leone, où des périodes de relative stabilité dans certaines parties du pays alternent avec de brusques reprises des hostilités, il est difficile de mettre en place des mesures assurant effectivement la sécurité du personnel, du matériel et des produits alimentaires du PAM. Le Bureau régional et les bureaux de pays, en étroite collaboration avec le service commun de sécurité sur le terrain des Nations Unies, feront le nécessaire pour renforcer la sécurité du personnel. La sensibilisation à la sécurité fait partie intégrante de l'IPSR. Les événements récemment survenus dans la région ont à nouveau démontré que l'équipement de télécommunication mobile et fixe était indispensable à la sécurité du personnel (téléphones satellite, communications radio grande vitesse, radios portatives et batteries appropriées). Le budget proposé envisage le renforcement de l'équipement existant et le remplacement du matériel pillé ou confisqué pendant les récents événements en Sierra Leone. D'autres mesures de sécurité sont prévues: achat de véhicules, de trousse de premier secours, d'ordinateurs portables supplémentaires, amélioration des bâtiments, vêtements de protection (gilets pare-balles, casques). Des



dispositions sont également prévues pour les évacuations d'urgence. Le budget prévoit un montant total de 825 250 dollars pour la sécurité.

STRATEGIE DE RETRAIT DE L'AIDE

75. A mesure que les opérations de secours et de relèvement deviendront moins nécessaires et que les possibilités de développement à long terme augmenteront, le PAM pourra centrer davantage ses efforts sur les activités de réinstallation, de reconstruction et de relèvement.
76. La stabilité relative que connaît le Libéria a déjà permis de réorienter les opérations sur le développement, comme le montrent le projet d'action rapide Libéria 5974.00 "Appui aux initiatives de développement communautaire" et le renforcement de la participation du gouvernement au programme d'alimentation scolaire grâce à un don des Pays-Bas pour l'amélioration de la qualité. Si la situation continue de s'améliorer, on pourra sans doute réduire notablement les secours et faire face aux besoins du pays dans le cadre d'un programme de développement classique.
77. Dans les pays d'asile (Guinée, Côte d'Ivoire et Ghana), le retrait de l'aide dépend de plusieurs facteurs: rapatriement des réfugiés, intégration des réfugiés encore pris en charge dans le contexte économique et social du pays hôte et remise en état de zones d'asile spécifiques. Le HCR continuera de promouvoir le rapatriement organisé jusqu'à la fin de décembre 1999, et mettra fin à l'aide aux activités de réintégration au Libéria en juin 2000. Le PAM continuera de coordonner ses efforts avec le HCR pour assurer la synchronisation et la complémentarité d'activités spécifiques.
78. Le rapatriement de Libériens réfugiés en Côte d'Ivoire, en Guinée et au Ghana a beaucoup soulagé ces pays. Par contre, la reprise des hostilités en Sierra Leone a ralenti le rapatriement des Sierra-Léoniens réfugiés en Guinée et a même augmenté le nombre des bénéficiaires d'aide. Quelque 15 000 réfugiés libériens ont regagné inopinément la Côte d'Ivoire à la suite d'un incident survenu à Monrovia en septembre 1998, qui s'est soldé par l'arrestation et la déportation de leur chef ethnique et politique.
79. Vu la situation qui règne actuellement en Sierra Leone, il est difficile d'envisager un retrait rapide des secours d'urgence. Le PAM saisira néanmoins les occasions d'aider à reconstruire l'infrastructure et de promouvoir le développement à long terme, chaque fois que cela paraîtra sûr et réaliste.

BUDGET PROPOSE ET BESOINS EN INTRANTS

Besoins en aide alimentaire

80. L'IPSR couvre une période d'un an allant de juillet 1999 à juin 2000. Les besoins alimentaires totaux se montent à 210 993 tonnes et représentent un coût de 61 743 743 dollars. Le total se monte à 141 528 tonnes de céréales, 16 081 tonnes d'huile végétale, 22 255 tonnes de légumineuses, 27 297 tonnes de mélange maïs-soja, 3 188 tonnes de sucre et 644 tonnes de sel. La répartition entre les pays se présente ainsi: 31 pour cent pour le Libéria, 34,7 pour cent pour la Sierra Leone, 29,5 pour cent pour la Guinée, 4,4 pour cent pour la Côte d'Ivoire et 0,4 pour cent pour le Ghana. Toutefois, les



allocations prévues pour les pays resteront souples, ainsi que l'exige l'IPSR. Des précisions sont fournies aux annexes V et VI.

81. Les budgets prévus pour les différents programmes, à savoir secours, relèvement, redressement, n'ont rien de définitif. Une grande souplesse est prévue pour permettre de transférer en fonction des besoins les ressources affectées aux groupes cibles des opérations de secours et de redressement. Les programmes de relèvement et de développement pourraient être développés au cours de l'année d'exécution de l'IPSR. Celle-ci prévoit donc pour les différents postes des provisions pour imprévus, qui permettront de faire face rapidement aux besoins imprévus en secours et en relèvement.
82. Les besoins en aliments estimés pour l'IPSR permettront au PAM de faire face aux situations, telles qu'elles sont actuellement prévues. Un certain nombre de facteurs devraient faciliter la distribution de l'aide alimentaire dans le cadre de la nouvelle IPSR: réfection des routes au Libéria, le mauvais état de celles-ci ayant considérablement freiné les distributions de rations alimentaires et compromis leur régularité; amélioration des moyens de transport du PAM; centrage sur le suivi et la cartographie de la vulnérabilité. Il faut aussi espérer que la situation en Sierra Leone s'améliorera et que le PAM pourra y reprendre la totalité de ses activités et atteindre de nouveaux secteurs du pays.

RECOMMANDATION DU DIRECTEUR EXECUTIF

83. Il est recommandé que l'IPSR soit approuvée par le Conseil d'administration dans les limites du budget présenté aux annexes I et II.



ANNEXE I

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET

	Quantité (tonnes)	Coût moyen par tonne	Valeur (dollars)
COÛTS POUR LE PAM			
A. Coûts opérationnels directs			
Produits ¹			
– Céréales	141 528	195	27 500
– Légumineuses	22 255	418	9 300
– Huile végétale	16 081	860	13 800
– Mélange maïs-soja	27 297	369	10 000
– Sucre	3 188	280	892 600
– Sel iodé	644	75	48 300
Total produits	210 993		61 700
Transport extérieur et surveillance			17 800
TTEM a. ou b.			
a. Transport terrestre			
b. TIEM	210 993	135	28 400
Total partiel coûts opérationnels directs			108 000
B. Coûts d'appui directs (voir l'annexe II pour les détails)			
Coûts d'appui directs			13 200
Total coûts directs			121 200
C. Coûts d'appui indirects (7,1 pour cent des coûts directs totaux)			
			8 600
COÛT TOTAL POUR LE PAM			129 800

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins budgétaires et d'approbation. La gamme précise de produits et les quantités effectives à fournir au projet comme à tous les projets assistés par le PAM peuvent varier au cours du temps en fonction des disponibilités du PAM et du marché intérieur des pays bénéficiaires.



ANNEXE II

BESOINS D'APPUI DIRECTS (*dollars*)

Dépenses de personnel	
Personnel International	3 881 900
Volontaires des Nations Unies	532 000
Fonctionnaires nationaux	54 750
Consultants internationaux et personnel recruté par contrats de louage de service	210 200
Personnel local et temporaire	1 614 400
Total partiel	6 293 250
Services d'appui technique	
Evaluation et suivi du projet	306 500
Total partiel	306 500
Voyages et indemnités journalières de subsistance	
Déplacements Internationaux	523 600
Déplacements intérieurs	138 000
Total partiel	661 600
Dépenses de bureau	
Location des installations	253 200
Commodités	93 500
Communications	167 400
Fournitures de bureau	135 700
Réparation et entretien du matériel	80 000
Total partiel	729 800
Véhicules	
Pièces détachées	270 000
Assurance	67 400
Entretien	197 000
Carburant	160 500
Total partiel	694 900
Matériel	
Matériel de communication	189 500
Véhicules légers et camions	1 225 900
Equipement informatique	134 000
Total partiel	1 549 400
Articles non alimentaires	
Moyens de stockage	392 000
Ustensiles de cuisine	325 000
Semences et outils	355 000
Matériel agricole	275 000
Equipement d'entreposage	220 000
Autres équipements	150 000
Autre	444 200
Total partiel	2 161 200
Sécurité sur le terrain	
Coût du personnel de sécurité	440 250
Equipement de sécurité (véhicules, radios, téléphone, etc.)	330 000
Coût des activités liées à la sécurité (entretien du matériel, voyages, conseils de spécialistes du stress)	55 000
Total partiel	825 250
Information au public	10 000
TOTAL. COÛTS D'APPUI DIRECTS	13 231 900



ANNEXE III

BÉNÉFICIAIRES (JUILLET 1999—JUN 2000)

Activité	Libéria	Sierra Leone	Guinée	Côte d'Ivoire	Ghana	Totaux
Réinstallation des personnes déplacées à l'intérieur du pays	0	100 000	0	0	0	100 0
Réfugiés	70 000	15 000	50 000	10 000	0	145 0
Rapatriement des réfugiés (<i>Rations groupées</i>)	100 000	100 000	50 000	40 000	5 000	295 0
Alimentation thérapeutique	20 000	50 000	14 000	0	0	84 0
Alimentation de groupes vulnérables	60 000	100 000	270 000	30 000	3 880	463 8
Alimentation scolaire d'urgence	300 000	150 000	128 000	35 000	0	613 0
Vivres-contre-travail/ agriculture	150 000	200 000	16 500	5 000	0	371 5
Vivres-contre-formation	20 000	25 000	3 000	0	0	48 0
Totaux	720 000	740 000	531 500	120 000	8 880	2 1



ANNEXE IV



ANNEXE V

BESOINS EN ALIMENTS				
Activité	Nombre de jours	Ration quotidienne (grammes)	Bénéficiaires	Total (tonnes)
Réinstallation de personnes déplacées à l'intérieur du pays				
Céréales	60	200	100 000	1 200
Huile végétale		25		150
Total partiel				1 350
Réfugiés				
Céréales	365	200	145 000	10 585
Huile végétale		25		1 323
Total partiel				11 908
Rapatriement des réfugiés				
Céréales	60	200	295 000	3 540
Huile végétale		25		443
Total partiel				3 983
Alimentation thérapeutique				
Céréales	365	100	84 000	3 066
Huile végétale		50		1 533
Légumineuses		60		1 840
Mélange maïs-soja		200		6 132
Sucre		20		613
Total partiel				13 184
Alimentation de groupes vulnérables				
Céréales	365	300	463 880	50 795
Huile végétale		25		4 233
Mélange maïs-soja		125		21 165
Total partiel				76 192
Alimentation scolaire d'urgence				
Céréales	210	200	613 000	25 746
Huile végétale		20		2 575
Légumineuses		50		6 437
Sel		5		644
Sucre		20		2 575
Total partiel				37 975
Vivres-contre-travail				
Céréales	120	1 000	371 500	44 580
Huile végétale		125		5 573
Légumineuses		300		13 374
Total partiel				63 527
Vivres-contre-formation				
Céréales	210	200	48 000	2 016
Huile végétale		25		252
Légumineuses		60		605
Total partiel				2 873
Total			2 120 3	210 991¹
Besoins alimentaires totaux par produit				
Céréales				141 528
Huile végétale				16 081
Légumineuses				22 255
Mélange maïs-soja				27 297
Sucre				3 188
Sel				644
Total				210 993¹

¹La différence entre les totaux (2 tonnes) mentionnés ici et les chiffres de l'annexe I est due à l'arrondissement des chiffres.



ANNEXE VI

COÛTS DES PRODUITS ALIMENTAIRES VENTILÉS PAR PAYS

Produits	Quantité (tonnes)	Coût moyenne par tonne (dollars)	Valeur totale (dollars)
Libéria (720 000 bénéficiaires)			
Céréales	45 05	195	8 784
Légumineuses	9 24	418	3 862
Huile végétale	5 31	860	4 571
Mélange maïs-soja	4 19	369	1 549
Sel	315	75	23 625
Sucre	1 40	280	393 680
Total	65 52		19 185
Sierra Leone (740 000 bénéficiaires)			
Céréales	47 62	195	9 285
Légumineuses	10 18	418	4 257
Huile végétale	6 02	860	5 179
Mélange maïs-soja	8 21	369	3 030
Sel	158	75	11 850
Sucre	995	280	278 600
Total	73 19		22 044
Guinée (531 500 bénéficiaires)			
Céréales	41 80	195	8 152
Légumineuses	2 28	418	953 876
Huile végétale	4 05	860	3 484
Mélange maïs-soja	13 34	369	4 922
Sel	134	75	10 050
Sucre	640	280	179 200
Total	62 25		17 703
Côte d'Ivoire (120 000 bénéficiaires)			
Céréales	6 56	195	1 280
Légumineuses	548	418	229 064
Huile végétale	647	860	556 420
Mélange maïs-soja	1 36	369	504 792
Sel	37	75	2 775
Sucre	147	280	41 160
Total	9 31		2 614
Ghana (8 880 bénéficiaires)			
Céréales	485	195	94 575
Légumineuses	0	418	0
Huile végétale	43	860	36 980
Mélange maïs-soja	177	369	65 313
Sel	0	75	0
Sucre	0	280	0
Total	705		196 868
TOTAL GÉNÉRAL	210 99		61 743

**BÉNÉFICIAIRES PAR SEXE
(JUILLET 1999—JUIN 2000)**

Activité	Libéria			Sierra Leone			Guinée			Côte d'Ivoire			Ghana			Totaux		
	Population	% du total	% femmes	Population	% du total	% femmes	Population	% du total	% femmes	Population	% du total	% femmes	Population	% du total	% femmes	Population	% du total	Nombre total de femmes
Réinstallation des personnes déplacées à l'intérieur du pays	0	0	70	100 00	14	70	0	0	70	0	0	70	0	0	70	100 00	5	70 2
Réfugiés	70 00	10	70	15 00	2	70	50 0	9	70	10 000	8	70	0	0	70	145 00	7	59 7
Rapatriement des réfugiés (<i>rations groupées</i>)	100 00	14	70	100 00	14	70	50 0	9	70	40 000	33	70	5 000	56	70	295 00	14	234 7
Alimentation thérapeutique	20 00	3	75	50 00	7	75	14 0	3	75	0	0	75	0	0	75	84 00	4	56 4
Alimentation des groupes vulnérables	60 00	8	75	100 00	14	75	270 0	51	75	30 000	25	75	3 880	44	75	463 880	22	370 7
Alimentation scolaire d'urgence	300 00	42	60	150 00	20	60	128 0	24	60	35 000	29	60	0	0	60	613 00	29	345 2
Vivres-contre-travail/agricole	150 00	21	60	200 00	27	60	16 5	3	60	5 000	4	60	0	0	60	371 50	18	222 1
Vivres-contre-formation	20 00	3	60	25 00	3	60	3 0	1	60	0	0	60	0	0	60	48 00	2	28 6
Total	720 00	68		740 00	68		531 5	68		120 000	68		8 880	68		2 12		1 4